



D. C. : Oui, je pense que ces réseaux d'entraide retrouvent leurs racines. C'est la même chose en France avec le phénomène des métropolisations : on a agglutiné des millions de personnes dans les mêmes endroits mais dans un seul but, concurrencer une autre métropole française, européenne, mondiale et répondre à des besoins économiques. Sans se soucier de tous ces habitants chassés des villes, qui devaient habiter à 40 ou 50 kilomètres de leur lieu de travail, et qui finalement ont pris un diesel parce que c'était moins cher que l'essence. Ce n'était pas parce qu'ils étaient accros au diesel mais parce qu'il y avait un régime favorable de taxes. Et quand on a remis des taxes sur le diesel, ils sont descendus dans la rue et ont mis des gilets jaunes. À l'origine, c'est notre modèle de développement qui a créé les causes de ce malaise, ce phénomène de métropolisation doublé, dans ce que vous venez de dire, d'une usine à rêves, le rêve américain, le rêve de *La Petite Maison dans la prairie*, de la Rolex à 40 ans – « tu n'as pas réussi ta vie si tu n'as pas de Rolex à 40 ans » –, le rêve aussi du 4 x 4 avec un pare-buffle en ville. Et finalement, en entretenant ce rêve-là, en faisant croire à ces populations qu'elles ne seraient heureuses que si elles parvenaient à acquérir ces biens matériels, on a généré de la défiance envers l'autre. C'est ce qu'il nous faut déconstruire aujourd'hui à partir de nouveaux récits. Nous devons donc reconstituer des réseaux multiples dans lesquels les gens éprouveront de la solidarité, mettront du sens dans ce qu'ils font. On doit refaire société tous ensemble.

B. C. : Pour reprendre ce que je disais tout à l'heure, l'action est un tranquillisant naturel : dès l'instant où l'on est acteur, en groupe, à partir d'un projet, beaucoup de choses se remettent en place. Les individus, les institutions, les villes ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Alors, de deux choses l'une. Ou bien on continue sur l'ancien système, et là on sait très bien ce qui va se passer : l'anomie, ce que vous avez peut-être appelé la « métropolisation », avec des monuments et des quartiers historiques très beaux réservés à quelques nantis et touristes, et à quelques kilomètres de là des gens aux fins de mois difficiles et à l'existence sans projet. Ou alors on change de projet de vie, et dans ce cas les écrivains, les cinéastes, les fabricants de mots, tous les colporteurs de parole sont impliqués, parce que ce sont eux qui vont proposer ce changement de mentalité, de structure, de manière de vivre ensemble, et ça c'est la définition de la résilience.

 DARD
 DARD

Notes

1. Damien Carême a été maire de Grande-Synthe de 2001 à mai 2019, date de son élection au Parlement européen.
2. Jean-François Caron est le maire de Loos-en-Cohelle (à retrouver dans notre rubrique « Territoire en transition »).

Faut-il une écologie punitive ?

Face à des comportements « prédateurs » trop lents à évoluer, de plus en plus de voix s'élèvent en faveur d'une écologie « punitive » ou « contraignante ». Parmi elles, celle de l'astrophysicien Aurélien Barrau qui, s'il préfère parler d'écologie « protectrice », prône ici un vrai changement de modèle économique et sociétal, en rupture radicale avec la croissance. Ou encore celle de la philosophe Catherine Larrère, qui nous invite cependant à ne pas nous tromper de cible : l'écologie punitive doit concerner les gouvernements et les grandes entreprises plutôt que les particuliers.

« Être radicalement audacieux, sortir du mythe mortifère de la croissance infinie »

PAR AURÉLIEN BARRAU

Non, l'écologie ne doit pas être « punitive ». Elle doit être protectrice. La manière d'énoncer les choses n'est pas neutre. Présenter une vision du monde où la vie serait moins malmenée, moins humiliée, est lourd de sens et de présupposés. Laisser entendre qu'infléchir l'état actuel des choses relèverait nécessairement d'une « punition », cela rend d'emblée

impossible une remise en cause profonde de notre vision, pourtant largement construite, du réel. Suggérer incidemment que plus de respect et d'humilité serait assimilable à une « punition » pose déjà comme acquise la légitimité d'une violence destructrice et mortifère.

Je préférerais présenter les choses ainsi. Il est aujourd'hui incontestable que nous sommes dans une situation désastreuse. La vie est en train de mourir sur Terre. Il ne s'agit pas d'une crainte pour l'avenir, il s'agit d'un bilan. En quarante ans, nous avons perdu peu ou prou 60 % des

populations d'animaux sauvages. C'est une catastrophe. L'ONU – généralement si prudente – parle d'une menace existentielle directe. Récemment, il a été acté que 1 million d'espèces sont menacées de disparition à court terme. Presque plus inquiétant encore est l'affaissement des populations, même pour les espèces communes. Et au niveau purement humain, avant même de se projeter dans les affres du réchauffement climatique, on estime que la seule pollution ferait aujourd'hui jusqu'à 60 000 morts par an en France. Un chiffre littéralement affolant. La ritournelle consiste souvent à marteler « ne faisons pas paniquer les gens ». Je crois, au contraire, qu'il serait temps de commencer à paniquer. De façon constructive.

Le constat est sans appel et, sauf à faire preuve d'une mauvaise foi criminelle, plus personne ne doute de la gravité majeure de la situation. Naturellement, tout devient plus complexe et moins consensuel quand il s'agit d'en venir aux solutions. Un débat serein et bienveillant est nécessaire.

« Être radicalement audacieux, sortir du mythe mortifère de la croissance infinie »

Commençons par deux remarques. D'abord, il est insensé de considérer qu'il est « trop tard ». Cela ne veut strictement rien dire. Évidemment, l'amplitude du désastre est très largement modulable par nos actions à venir. Le sens même de « trop tard » est une aberration littérale. Trop tard pour quoi ? Ce mantra est éthiquement scandaleux, scientifiquement faux et intellectuellement nul. Ensuite, il est tout aussi insensé de considérer

« La vie est en train de mourir sur Terre. »

qu'on va « trouver une solution », comme si on pouvait faire en sorte que rien ne se soit passé. Non, un nombre incalculable de vivants sont morts et ils ne vont pas renaître. C'est fait. Et ça va nécessairement empirer durant les décennies à venir. Il ne s'agit pas seulement du réchauffement climatique, mais aussi de la pollution et de l'envahissement des espaces sauvages. La vie est attaquée de toutes parts.

Ces réserves faites, comment faut-il procéder ? Soyons honnêtes et humbles : on ne sait pas. Personne ne sait. Une chose est certaine : il faut être radicalement audacieux, faire sécession avec le modèle qui nous mène droit dans le gouffre, sortir

du mythe de la croissance infinie. Le mot « croissance » est lui aussi terrible. Si on le remplaçait par « super-prédation de la Terre et accélération de la mort des espèces », peut-être que l'effet psychologique serait différent et que se réjouir de son accélération serait moins évident. La révolution qui est nécessaire est immense. Et presque impossible puisqu'elle nuirait à notre confort à court terme. Du moins à ce que nous considérons comme confortable suivant le prisme de l'ancien monde. Face à l'immensité du défi, nous n'avons pas d'autre choix que de recourir à l'immensité des moyens.

Naturellement, l'initiative individuelle est souhaitable. Il ne fait aucun doute qu'une évolution des consciences peut infléchir les comportements. Il est tout à fait évident que la bonne volonté individuelle, éclairée par une connaissance approfondie de la monstruosité de la crise, est un levier important qu'il serait insensé d'omettre.

Pour autant, il me semble tout aussi clair que cette dimension n'est pas suffisante. Le problème est également systémique. Il ne peut pas être résolu par un simple infléchissement des habitudes. C'est infiniment plus profond que cela. Il n'y aurait aucun sens à en rester au « chacun fait ce qu'il veut », en espérant secrètement que la majorité soit raisonnable.

Parce qu'en fait ce serait hautement liberticide.

La raison pour laquelle il faut aller au-delà est exactement la même que celle qui justifie, d'une manière générale, la nécessité du droit. Pourquoi, quand il s'agit de penser la torture ou le meurtre, ne conclut-on pas « chacun fait ce qu'il veut » ? Précisément parce qu'une tierce personne est concernée. Chacun ne doit donc pas pouvoir faire ce qu'il veut, afin de préserver la vie des innocents. Si quelqu'un souhaite vous tuer, parce que cela lui apporterait un immense plaisir, la loi vous protège et le lui interdit. Il ne peut heureusement pas faire ce qu'il veut. Celui qui, aujourd'hui, décide de polluer sans retenue, parce que cela lui plaît et que chacun fait ce qu'il veut, engage largement l'avenir de nos enfants. Il n'est pas le seul concerné. Nous respirons le même air. Son inconséquence est littéralement – ce n'est pas un jugement moral, c'est un constat scientifique – criminelle pour beaucoup d'autres que lui-même.

On pourrait imaginer une société absolument anarcho-libertaire sans la moindre contrainte. J'ignore si elle serait utopique ou dystopique. Il est intéressant de l'envisager à titre d'expérimentation intellectuelle. Mais le fait est que personne ne semble aujourd'hui réclamer

mettent pas en péril l'avenir, la vie, le commun.

Il est possible de disserter à n'en plus finir sur l'existence, ou non, d'une nature humaine profonde et indépassable. Exemples et contre-exemples pourront être trouvés quelles que soient les tentatives de définition. Mais le fait est

que l'auto-régulation est extraordinairement difficile. Quand la vitesse n'est pas limitée et que la voiture le permet, rares sont ceux qui ne roulent pas très vite. C'est ainsi. Et c'est pourquoi, bien que la vitesse nous grise ou nous arrange dans certains cas, nous avons collectivement décidé d'une limitation qui sauve un très grand nombre de vies. La question est aujourd'hui similaire à l'échelle globale : il est difficile

de se restreindre spontanément mais, connaissant le drame planétaire en cours, n'est-il pas littéralement évident qu'il faut collectivement opter pour quelques limites à notre *hubris* dévastatrice ? D'autant que cela ouvrirait

sérieusement cela. Dès lors donc qu'il existe des lois, restreignant par définition nos libertés, ne serait-il pas légitime que la protection de la vie sur Terre et la possibilité d'un avenir commun soient parmi leurs objectifs prioritaires ?

Il est temps d'être sérieux. Il est compréhensible – et encore – que certains privilégiés n'envisagent pas de renoncer à l'utilisation débridée de l'avion, d'une voiture de sport, à la consommation biquotidienne de viande, etc. (Il n'est pas ici question d'incriminer qui que ce soit – dans une large mesure, je fais d'ailleurs

moi-même partie des privilégiés –, il s'agit de penser la situation avec clarté et honnêteté.) Mais ces comportements prédateurs sont factuellement trop destructeurs pour être tolérés au nom du droit à jouir dans l'insouciance. La jouissance et l'insouciance sont parfaitement respectables... tant qu'elles ne

« Les comportements prédateurs sont factuellement trop destructeurs pour être tolérés au nom du droit à jouir dans l'insouciance. »

de nouveaux possibles, sans doute plus vastes et enthousiasmants encore que les pertes relatives.

Soyons un peu décents. L'infime perte de confort ou de liberté associée au renoncement à certains comportements aux conséquences létales pour la vie sur Terre ne pèse rien dans la balance face à l'immense bénéfice de ménager aux générations futures (d'humains et d'animaux) un espace qui ne soit pas un pur anthropocène dévasté.

Oser parler aujourd'hui d'un risque de « dictature verte » ou de « totalitarisme écologique » relève de l'obscène. Il s'agirait plutôt de tenter de donner quelques droits élémentaires à ce prisonnier de guerre mourant qu'est « la vie sauvage sur Terre ». La nature, au sens le plus naïf, est humiliée, martyrisée, réifiée. Laisser entendre qu'elle est en passe de devenir un tyran liberticide relève du mensonge éhonté ou de la bêtise crasse. D'autant que d'un rapport apaisé avec notre environnement résulterait évidemment la découverte de nouvelles libertés et de maints possibles aujourd'hui oubliés. L'autre argument insensé bien connu est celui du « retour à l'âge des cavernes ». Personne ne souhaite cela et chacun se réjouit des progrès de la médecine. Sortir de la folie techno-délirante ne signifie pas renoncer à des avancées significatives et évidemment bienvenues.

La question n'est pas de savoir si l'écologie doit punir ou récompenser. La poser n'a même pas de sens. Elle doit juste nous inviter à être clairs sur nos priorités. Que cela plaise ou non, le monde est ce qu'il est et tout n'est pas compatible avec tout.

Ne nous y trompons pas : si quelques lois d'encadrement mettant fin aux actions les plus inacceptables – protégeant enfin la vie sur Terre alors même que les entreprises sont déjà protégées par de très nombreuses règles – nous semblent indispensables, elles ne sont pas suffisantes. Ce sont notre rapport au monde, notre « être à l'autre », notre axiologie et notre ontologie qui doivent être revus. Ne plus penser les autres vivants – des végétaux aux humains – comme de simples ressources mais comme ayant un sens et une valeur « en eux-mêmes », voilà le défi. Sortir du mythe mortifère de la croissance infinie. Ou alors redéfinir la croissance comme plus de partage, d'amour, de création, de respect, de sérénité. Dans l'immédiat, commençons par tenter de mettre fin au massacre. Les excuses pour retarder ou éviter les actes ne sont plus tenables. Qui pourra expliquer à ses enfants que développer la nouvelle génération de téléphones portables, réduisant encore un peu le temps de latence, nous semblait plus urgent et plus essentiel que de sauver les oiseaux de nos cieux ?

« Oui à l'écologie punitive, appliquée à certains gouvernements et aux entreprises criminelles »

PAR CATHERINE LARRÈRE

Qu'il s'agisse du climat, de la biodiversité, des pollutions de toute sorte, de l'épuisement des ressources naturelles, de la difficulté de l'approvisionnement en eau, etc., les rapports d'experts s'accumulent qui montrent l'aggravation de la situation écologique, et la nécessité, pour y faire face, de changements

radicaux. Le développement durable (poursuivre le même mouvement mais en le contrôlant) ne suffit plus, on doit s'engager dans la transition écologique, changer de système. Il s'agit de substituer les énergies renouvelables aux énergies fossiles, et pour cela on a besoin d'innovations technologiques et de réorienter les flux financiers. Mais cela ne suffit pas : on n'y arrivera pas

sans un changement complet des comportements individuels et des modes de vie. Il ne faut pas seulement des voitures électriques, il faut une part beaucoup plus grande de transports en commun. Il ne faut pas seulement consommer moins, mais autrement. Il nous faut changer nos attitudes en profondeur. Peut-on attendre que chacun agisse de sa propre initiative, convaincu de la nécessité d'un changement, ou faut-il intervenir par des mesures coercitives ou des interdictions (réduction de la circulation automobile en ville, interdiction de l'usage de certains types de véhicules, comme les 4 x 4 par exemple) ? Peut-on compter sur l'écologie « souriante » promise par Yannick Jadot ? La réalité n'est-elle pas plutôt du côté de l'écologie « punitive » redoutée ou dénoncée par beaucoup ?

Écologie « punitive » : l'expression a été utilisée par Ségolène Royal dans sa critique d'Édouard Philippe, qu'elle a accusé d'avoir supprimé toutes les mesures incitatives pour s'en tenir aux seules contraintes ou interdictions réglementaires. La question est de savoir si l'État agit par des mesures directement contraignantes (interdictives ou prescriptives) ou s'il se contente de mesures qui incitent les

particuliers à agir différemment, en les aidant lorsqu'ils veulent changer d'activité (aide à la conversion à l'agriculture biologique) ou en envoyant des « signaux prix » qui indiquent que telle ou telle activité devient plus coûteuse et qu'il serait préférable d'en choisir une autre. C'est ainsi que l'on justifie généralement la fiscalité écologique, par exemple sur les carburants : si le diesel devient de plus en plus cher, on aura plutôt intérêt à passer à l'essence. Plutôt que d'imposer aux particuliers un comportement unique par un règlement contraignant, expliquent les économistes, il vaut mieux les laisser opérer librement des arbitrages entre les différentes possibilités qui s'offrent à eux.

Cela n'est pas permis à tout le monde. Pour « opérer des arbitrages », il faut avoir le choix : entre prendre sa propre voiture ou les transports en commun, entre habiter en centre-ville ou en banlieue... Or, comme la mobilisation des « gilets jaunes » l'a amplement montré, il y a des dépenses contraintes qui ne laissent aucun choix. Quand on habite loin des centres-villes, qu'on n'a pas de transport en commun disponible et qu'on a absolument besoin d'une voiture

pour se rendre à son travail ou pour en chercher, il n'y a pas de choix possible, et l'augmentation du prix du carburant peut signifier la perte d'un emploi ou l'impossibilité d'en trouver un. Le prétendu « signal prix » censé inciter à des comportements plus écologiques se transforme en contrainte intolérable.

Faudrait-il donc éviter toute intervention contraignante ou répressive de l'État ? Non, bien sûr. Ce qui caractérise les problèmes écologiques c'est qu'ils rendent problématiques, et même directement condamnables, un certain nombre de comportements qui jusque-là étaient considérés comme complètement anodins et relevant du choix ou des possibilités de chacun : prendre sa voiture, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs, prendre l'avion quand on en a envie, manger de la

viande en grande quantité, des fraises à Noël, des tomates toute l'année, mettre ses achats dans des sacs en plastique, boire de l'eau en bouteille... Un certain nombre de règlements autoritaires à l'égard des particuliers sont nécessaires.

Mais leurs domaines et leur pouvoir d'action sont finalement limités. Ceux qui sont impressionnés par la façon dont, à Singapour, les comportements individuels sont strictement encadrés et réprimés (fortes amendes à ceux qui jettent des papiers par terre, par exemple) devraient réfléchir qu'un tel contrôle autoritaire ne peut pas changer grand-chose. Les gens ne vont que conformer l'extériorité de leur conduite aux injonctions

autoritaires. Or, pour modifier durablement et profondément ses façons de faire, il faut en être convaincu. Un

« Quand on habite loin des centres-villes, sans transport en commun disponible, on a absolument besoin d'une voiture pour se rendre à son travail ou en chercher. »

changement de comportements n'est pas le fait de sujets qui obéissent passivement. Cela demande des initiatives novatrices et spontanées.

Les initiatives les plus efficaces, le plus souvent, sont collectives et pas seulement individuelles. La condamnation habituelle de l'écologie punitive

(il vaut mieux des mesures incitatives que contraignantes) suppose un schéma à deux termes : d'un côté l'État (puissance publique contraignante), de l'autre les individus, qui agissent chacun en fonction de leurs intérêts et qui agissent d'autant mieux que leurs actions ne sont pas entravées par des réglementations

imposées d'en haut. C'est dans ce cadre que raisonnent ceux qui pensent que tout peut s'expliquer en termes de comportements individuels motivés par l'intérêt particulier. Or, les nombreuses

initiatives que la situation écologique a suscitées (jardins partagés, permaculture, amap, coopératives diverses et échanges de services, formes multiples d'économie sociale et solidaire) n'entrent

pas dans ce schéma économiciste : ce sont des initiatives collectives, qui ne sont pas motivées par le seul intérêt particulier mais par la solidarité, par la coopération plutôt que par la compétition. Elles sont spontanées et ne sont pas imposées par l'État, mais elles ne s'y opposent pas non plus. Elles peuvent faire appel à

l'aide de l'État, particulièrement quand il s'agit de franchir le seuil critique qui, d'une collection dispersée d'initiatives mobilisant de petits groupes, fait un mouvement d'ensemble. C'est de cette façon que s'opère la transformation des comportements.

S'il doit y avoir des mesures contraignantes pour les particuliers, elles ne peuvent être que limitées. Et surtout,

« Pourquoi le changement des comportements devrait-il être perçu comme une punition ? »

il faut arrêter de faire ce que l'on faisait auparavant, il faut renoncer à la vie d'abondance et de bien-être à laquelle on aspirait.

Ce n'est pas nécessairement le cas. Une vie autre peut être meilleure : elle peut permettre de faire primer les contacts humains et la participation politique sur la consommation individuelle notamment. L'essor des moyens de transport collectifs peut désengorger les villes, les rendre aux plaisirs de la promenade. C'est vrai aussi pour les rapports à la nature. Ceux qui se mobilisent contre l'installation de centres commerciaux géants – comme celui d'EuropaCity, dans le Triangle de Gonesse – n'appellent pas à renoncer aux plaisirs de la consommation apportés par le commerce, ils exigent au contraire que soit maintenu en état un milieu de vie dont profitent les humains comme les non-humains. C'est tout aussi vrai de la plupart des rassemblements contre ces grands projets qui ne rapportent de bénéfices qu'à quelques-uns et se font au détriment du plus grand nombre : Notre-Dame-des-Landes comme la destruction de la forêt amazonienne. Ceux qui luttent contre ces projets ne sont pas dans la résignation, ils exigent une vie meilleure.

pourquoi parler, à propos de ces contraintes, d'écologie « punitive » ? Pourquoi le changement des comportements devrait-il être perçu comme une punition ? Pour être puni, il faut avoir commis une faute, il faut avoir été jugé coupable. Sans doute pouvons-nous prendre conscience qu'un certain nombre de comportements auxquels nous ne prêtons pas attention sont condamnables : nous dégradons la nature, que nous devrions respecter ; nous portons atteinte au bien-être ou à la vie d'animaux, qui sont des êtres sensibles à qui nous pouvons faire du tort. Nous devons donc éviter, pour des raisons morales, des conduites qui portent atteinte à la nature, aux animaux, voire aux végétaux. Nous pouvons aussi considérer qu'en dégradant notre environnement naturel nous faisons du tort aux autres humains : ceux-ci souffrent, d'autant plus qu'ils sont vulnérables, des conséquences des dégradations écologiques. Mais la culpabilité doit-elle être le seul ou le meilleur motif d'une mutation des comportements ? À ne voir que le mal que nous faisons et que nous nous faisons, on risque de ne voir dans le changement qu'un renoncement : il faut se limiter,

Les mobilisations pour maintenir des formes de vie dans lesquelles se réalise, au sein d'environnements partagés, un accord entre humains et non-humains, comme les initiatives collectives pour développer des formes de vie moins destructrices de la nature et encourageant aussi bien les rapports sociaux que l'autonomie individuelle, sont légion partout sur la planète. Il n'y a pas besoin de contrainte pour cela. Il faut simplement les encourager, favoriser la discussion à leur sujet, les étudier pour voir si elles peuvent être reproduites ailleurs... C'est là qu'il faudrait que soient prises des mesures incitatives.

Enfin, la principale critique que l'on peut faire à l'encontre de cette focalisation sur l'écologie punitive (peut-on l'éviter ou pas?), c'est

« Ce ne sont pas les comportements des particuliers qui représentent le principal obstacle à une transition écologique réussie. »

qu'elle se trompe de cible. Ce ne sont pas les comportements des particuliers qui représentent le principal obstacle à une transition écologique réussie,

mais ceux des États et des grands groupes. C'est là que la mutation la plus importante doit intervenir. Quand ils ne refusent pas tout simplement de signer les accords internationaux orientant les politiques écologiques (réduction des émissions de gaz à effet de serre, protection de la biodiversité...), les États non seulement ne tiennent pas leurs engagements

mais soutiennent des pratiques anti-écologiques : les énergies fossiles continuent d'être lourdement subventionnées, alors que l'argent manque pour développer les recherches nécessaires à la généralisation des énergies renouvelables (la possibilité de stocker l'électricité, notamment). De

leur côté, des entreprises extrêmement puissantes – les compagnies pétrolières, les firmes de produits phytosanitaires et autres substances chimiques ou de biotechnologies comme les OGM... – ne tiennent pas compte des réglementations, essaient de les contourner, ou font pression pour empêcher toute réglementation qui limiterait leurs actions ou interdirait leurs produits.

C'est contre ces agents collectifs, publics ou économiques, qu'une écologie contraignante est nécessaire. C'est ce à quoi tendent les manifestations pour le climat : faire pression sur les gouvernements, ne serait-ce que pour qu'ils tiennent leurs engagements. On peut même faire appel à une écologie punitive. En matière climatique, les recours en justice contre les États se multiplient, comme c'est le cas avec l'association « Notre affaire à tous ». Mais c'est tout autant contre les entreprises dont les actions sont parfois criminelles (elles se livrent à des pollutions à grande échelle en toute connaissance de cause) qu'une justice pénale est requise.

Écologie contraignante ? Il en faut certainement, mais cela ne peut suffire. Écologie punitive ? Certainement pas à l'encontre du plus grand nombre des particuliers, des citoyens ordinaires, qui sont bien plus victimes que coupables. Mais contre un certain nombre de gouvernements et d'entreprises puissantes et criminelles, il est indispensable de mettre en place une écologie punitive et d'appliquer en outre avec rigueur le principe du « pollueur payeur ».